

Diététique et nutrition

RNCP40028 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43440, 43070
Code(s) ROME	J1402
Code(s) CFD	32033103, 32033115 (BTS)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les diététiciens sont des professionnels de santé au sens du code de la santé publique. La profession est régie par ses articles L. 4371-1 à L. 4372-2 et D. 4371-1 à R. 4371-8.

L'article L.4371-1 du code la santé publique dispose que : « Est considérée comme exerçant la profession de diététicien toute personne qui, habituellement, dispense des conseils nutritionnels et, sur prescription médicale, participe à l'éducation et à la rééducation nutritionnelle des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation, par l'établissement d'un bilan diététique personnalisé et une éducation diététique adaptée.

Les diététiciens contribuent à la définition, à l'évaluation et au contrôle de la qualité de l'alimentation servie en collectivité, ainsi qu'aux activités de prévention en santé publique relevant du champ de la nutrition. »

Le titulaire du BTS Diététique et nutrition est un professionnel de la santé, expert en nutrition et alimentation. Il met en œuvre la démarche de soin diététique. Il établit un diagnostic diététique et les modalités de mise en œuvre des soins diététiques, de l'éducation et de la prévention diététiques, intégrés dans un programme de soin global. Dans son diagnostic, le diététicien intègre dans son raisonnement les dimensions psychologiques, socio-économiques, culturelles et environnementales. Il participe à l'adaptation de l'alimentation pour garantir la couverture des besoins nutritionnels des personnes malades ou en bonne santé, seules ou en groupes. Il intervient sur prescription médicale, dans l'éducation et la rééducation nutritionnelles des personnes prises en soins atteintes de troubles du métabolisme ou de l'alimentation.

Le diététicien peut également contribuer à la définition, à l'évaluation et au contrôle de la qualité de l'alimentation proposée en collectivité, ainsi qu'aux activités d'éducation diététique, de prévention en santé publique relevant des domaines de la diététique et de la nutrition. Il collabore avec des professionnels de santé et du secteur médico-social, des professionnels de la restauration, de l'agro-alimentaire et de l'industrie pharmaceutique.

ACTIVITÉS VISÉES

- Élaboration d'un diagnostic diététique et nutritionnel
- Réalisation d'un plan de soin diététique et nutritionnel personnalisé
- Éducation thérapeutique du patient (ETP) dans les domaines de la diététique et de la nutrition
- Amélioration continue des pratiques professionnelles lors de la mise en œuvre d'une démarche de soin diététique et nutritionnel
- Intégration du numérique en santé dans la prise en soin diététique et nutritionnel

- Conception d'une alimentation saine, durable et adaptée sur le plan individuel
- Proposition d'une alimentation saine, durable et adaptée sur le plan collectif
- Mise en œuvre de la démarche qualité en collectivité
- Collaboration avec les différents acteurs du système alimentaire intégrant les enjeux du développement durable
- Formation des professionnels à une alimentation saine, durable et adaptée
- Promotion, prévention et éducation pour la santé dans les domaines de la diététique et de la nutrition
- Conception et réalisation d'ateliers culinaires adaptés au public visé
- Participation à la recherche appliquée en nutrition humaine
- Veille scientifique, professionnelle et réglementaire
- Communication et interaction dans un contexte d'intervention en santé
- Application des règles de cyber sécurité en santé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser un bilan diététique et nutritionnel
- Poser un diagnostic diététique et nutritionnel
- Concevoir un plan de soin diététique et nutritionnel personnalisé
- Mettre en œuvre un plan de soin diététique et nutritionnel personnalisé
- Dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP) dans les domaines de la diététique et de la nutrition
- Améliorer les pratiques professionnelles en diététique thérapeutique
- Intégrer le numérique en santé dans la prise en soin diététique et nutritionnel
- Pratiquer la télésanté
- Concevoir une alimentation saine, durable et adaptée à un individu
- Proposer une alimentation saine, durable et adaptée sur le plan collectif
- Garantir la sécurité sanitaire
- Mettre en œuvre une démarche qualité contribuant au développement durable
- Collaborer avec les différents acteurs du système alimentaire intégrant les enjeux du développement durable
- Former les professionnels à une alimentation saine, durable et adaptée
- Conduire des actions de promotion, de prévention et d'éducation pour la santé dans les domaines de la diététique et de la nutrition
- Concevoir et réaliser des ateliers culinaires adaptés au public visé
- Participer à des activités de recherche appliquée en nutrition humaine
- Assurer une veille scientifique, professionnelle et réglementaire
- Communiquer et interagir dans un contexte d'intervention en santé
- Maintenir son environnement numérique de travail sécurisé

Blocs de compétences

RNCP40028BC01 — Élaborer et mettre en œuvre une démarche de soin diététique et nutritionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un bilan diététique et nutritionnel
- Poser un diagnostic diététique et nutritionnel
- Concevoir un plan de soin diététique et nutritionnel personnalisé
- Mettre en œuvre un plan de soin diététique et nutritionnel personnalisé
- Dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP) dans les domaines de la diététique et de la nutrition
- Améliorer les pratiques professionnelles en diététique thérapeutique
- Intégrer le numérique en santé dans la prise en soin diététique et nutritionnel
- Pratiquer la télésanté

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

CCF 2 situations d'évaluation

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

CCF 2 situations d'évaluation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à

distance.

Ponctuelle orale

RNCP40028BC02 — Concevoir et élaborer une alimentation saine, durable et adaptée

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir une alimentation saine, durable et adaptée à un individu
- Proposer une alimentation saine, durable et adaptée sur le plan collectif
- Garantir la sécurité sanitaire
- Mettre en œuvre une démarche qualité contribuant au développement durable
- Collaborer avec les différents acteurs du système alimentaire intégrant les enjeux du développement durable
- Former les professionnels à une alimentation saine, durable et adaptée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle écrite

RNCP40028BC03 — Intervenir en santé publique dans les domaines de la diététique et de la nutrition

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire des actions de promotion, de prévention et d'éducation pour la santé dans les domaines de la diététique et de la nutrition
- Concevoir et réaliser des ateliers culinaires adaptés au public visé
- Participer à des activités de recherche appliquée en nutrition humaine
- Assurer une veille scientifique, professionnelle et réglementaire
- Communiquer et interagir dans un contexte d'intervention en santé
- Maintenir son environnement numérique de travail sécurisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

CCF 2 situations d'évaluation

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

CCF 2 situations d'évaluation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale et pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire d'un BTS Diététique et nutrition exerce son activité en libéral ou en tant que salarié au sein :

o des établissements de santé, publics ou privés, de réseaux de santé, d'organismes médico-sociaux ;

o des structures de prestations de soins de santé à domicile ;

o des collectivités territoriales, des organismes institutionnels ;

o des entreprises de restauration collective ;

o des organismes de recherche fondamentale et appliquée ;

o des organismes de formation ;

o des structures associatives ;

- o des fédérations et des centres sportifs ;
- o des entreprises du secteur agroalimentaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les principaux métiers, qui se déclinent au masculin comme au féminin, sont les suivants :

- o diététicien ;
- o diététicien nutritionniste ;
- o diététicien nutritionniste du sport ;
- o chargé de missions en santé publique, sur des programmes pilotés par des collectivités territoriales ;
- o chargé d'éducation pour la santé ;
- o assistant qualité ;
- o attaché de recherche clinique ;
- o conseiller de vente en diététique et nutrition.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code de la santé publique : articles L. 4371-1 à L. 4372-2 et D. 4371-1-1 à R. 4371-8

Arrêté du 24 mai 2024 relatif aux diplômes, certificats ou titres permettant d'exercer la profession de diététicien

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 236
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

- De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.
- De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 438 €
Selon la branche	6 200 € – 8 730 €
Prise en charge	Branches concernées
8 438 €	Valeur par défaut · 199 branches
8 730 €	CPNEFP Import-Export, CPNEFP Sports Loisirs, CPNEFP de la Restauration rapide, CPNEFP de la restauration collective
8 667 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
7 834 €	CPNE de l'immobilier, CPNEFP des métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé
8 266 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
8 074 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 923 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 682 €	CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 200 €	CPNE du commerce de détail alimentaire non spécialisé

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP39153

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40028/>

Où se former

Formations référencées	166
Organismes	44
Régions couvertes	10
Prix indicatif	177 € – 26 400 €
Durée	65 – 2350 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	62
Organismes gestionnaires (CFA)	40
Organismes formateurs	52
Régions couvertes	14
Départements couverts	31
Organismes certifiés Qualiopi	47
Formations à distance	4
Sessions	de 09/2024 à 09/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8 121
Montant total engagé	19 445 231 €
Coût moyen par dossier	2 394 €
Durée moyenne	713 h
Période	01/2025 – 09/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	1 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.